

De nouveau des années noires pour les Arméniens du Djebel Moussa 1938-1939

Quelques rappels historiques sur la situation des Arméniens de 1878 (Traité de San Stephano) à 2020 (Guerre de la Turquie/Aserbaïdjan contre Arménie/Artzak) et sur le rôle et comportement de la France en particulier.

-Lettres poignantes de Sarkis Tonoussian à l'Amiral Dartige du Fournet et documents retrouvés en 2023 dans les archives personnelles de la famille Dartige du Fournet

Le désespoir des Arméniens à la suite de la cession tant redoutée, par la France à la Turquie, du Sandjak d'Alexandrette (dont le Djebel Moussa...) effectuée entre septembre 1938 et juin 1939

Après l'abandon de la Cilicie par la France en mars 1921, cette cession du Sandjak d'Alexandrette (bien que faisant partie du Mandat Français sur la Syrie) avait pour but d'obtenir la neutralité de la Turquie au cas où un nouveau conflit éclaterait entre l'Allemagne nazie et la France...

Rappelons-nous que le 30 septembre 1938 la France (Daladier) et le Royaume Uni (Chamberlin) signaient avec Hitler les accords de Munich ...

L'attachement, malgré tout, des Arméniens à la France...

Des documents (Croix de Guerre, Citation,...) concernant le Sergent Sarkis Tonoussian.



Photo Antoine Agoudjian 2014



Mont Cassius



Le Musa Dagh en 2015



Musa Dagh



Monument et cimetière du Musa Dagh en 1932 (inauguration) et après 1938 (destruction par les Turcs)

Les Arméniens dans l'Empire Ottoman et dans l'Empire Russe, puis dans l'URSS

1877 – 1917

Sources : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/asia/turquie_2HISSt.htm

1877/78 : Guerre Russie/Turquie

3 mars 1878 : Traité de San Stefano

-Défaite de la Turquie :

-Indépendance de Serbie, Monténégro, Roumanie et autonomie de Bulgarie. Promesses de réformes pour assurer la protection des Arméniens de l'Empire Ottoman. Une partie des Arméniens dans le sud du Caucase, est sous domination Russe

-Annexion par la Russie de la partie orientale de l'Arménie et occupation de l'Arménie occidentale jusqu'à l'application des réformes.

Agrandissement de la Grèce – Chypre donné au Royaume Uni – Italie en Tripolitaine

14 juillet 1878 : Congrès de Berlin

Angleterre, Allemagne et Autriche, ne veulent pas de la prévisible indépendance de l'Arménie :

Révision du traité de San Stefano : L'Angleterre (Salisbury) fit en sorte que les réformes soient inapplicables...

Remerciements de la Turquie : Chypre est donnée à l'Angleterre.

1881 : Protectorat français sur Tunisie – **1882** : Occupation Egypte par Angleterre – **1898** : Autonomie Crète

1885/87/90 : Création des partis Arméniens : Armesseckan, Henschack, Dachnak

1894/96

Massacres de populations Arméniennes :

Abdül Hamid II - 250 000 morts La France, l'Angleterre et l'Allemagne laissent faire – Discours de Jean Jaurès à l'Assemblée

-Révolution « Jeunes Turcs » (Union et Progrès) :

1909

Massacres populations Arméniennes en Cilicie/Adana :

Jeunes Turcs Talaat Pacha, Enver Pacha, Djemel Pacha - **30 000 morts**

Intervention de la flotte française en Cilicie (Amiral Pivet)

1914 – 1918 : Grande Guerre

1^{er} novembre 1914 : La Turquie s'engage aux côtés de l'Allemagne

22/12/1914 - 17/01/1915 : Défaite Ottomane à Sarikamish contre les Russes

18 mars 1915 - 9 janvier 1916 :

« funeste » expédition des Dardanelles décidée par l'Angleterre

24 avril 1915 : Début du Génocide des Arméniens

Jeunes Turcs : Talaat Pacha, Enver Pacha, Djemel Pacha

1,5 millions morts + 275 000 Grecs & Assyriens

5 au 14 septembre 1915 : Intervention de la flotte française au Musa Dagh/Ras el Mina

Amiral Dartige du Fournet et Amiral Darrieus avec Pierre Dimlakian (le « Chef Arménien ») et Yesaië Yacoubian : évacuation par la 3^{ème} escadre de Méditerranée, de 4092 Arméniens dont 650 combattants avec 7 Chefs

-Prémises de la future création, en novembre 1916, de la Légion Arménienne d'Orient, sur la base de ces 650 combattants (Amiral Darrieus et Pierre Dimlakian).

Après le génocide de 1915, l'Arménie occidentale est vidée de toute sa population arménienne

1916 : Avance des troupes Russes en Arménie

Octobre 1917 : Révolution Bolchevique

Retrait troupes russes d'Arménie, Offensive des troupes turques en Arménie

« À la préfecture d'Alep, Il a été récemment communiqué que le gouvernement [...] a décidé d'exterminer entièrement tous les Arméniens habitant en Turquie. Ceux qui s'opposeraient à cet ordre et à cette décision ne pourraient faire partie de la forme gouvernementale. Sans égard pour les femmes, les enfants et les infirmes, quelque tragiques que puissent être les moyens d'extermination, sans écouter les moyens de la conscience, il faut mettre fin à leur existence. »

Télégramme du ministre turc de l'Intérieur Mahmet Talaat Pacha, le 15 septembre 1915.

Les Arméniens dans la Turquie et dans l'URSS

1918-1922

3 mars 1918 : Traité de Brest-Litovsk

- Rétrocession par les Bolchevicks de tous les territoires gagnés sur les Ottomans lors du traité de Berlin (1878).
- Abandon de Kars, Ardalan et Batoum aux Turcs. Invasion de l'Arménie Orientale par l'armée Turque.

10 avril 1918 : proclamation à Tiflis (Géorgie) de l'éphémère République Démocratique Fédérative de Transcaucasie (arméniens, azerbaïdjanais et géorgiens)

24 mai 1918 : Arrêt de l'offensive turque par les Arméniens à Karakilisa, Bach Abaran et à Sardarapat/Erevan (Aram Manoukian)

26/28 mai 1918 : Proclamation d'indépendance de l'Arménie Orientale (« Première » République Démocratique d'Arménie - capitale Erevan), de la République Démocratique de Géorgie, et de la République Démocratique d'Azerbaïdjan

4 juin 1918 : Traité de Batoum - Reconnaissance de l'indépendance de l'Arménie (orientale) par Azerbaïdjan, Géorgie et Empire Ottoman

12 octobre 1918 : Hommage du général Allenby aux combattants Arméniens de la Légion Arménienne d'Orient, dont le rôle sera décisif à Nablous lors de la bataille d'Arara en Palestine.

30 octobre 1918 : Armistice de Moudros (Ile de Lemnos)

- Capitulation de l'Empire Ottoman
- Espoir pour l'Arménie de récupérer ses provinces d'Arménie occidentales (provinces orientales de l'Empire Ottoman...) : Vers un rétablissement de la Grande Arménie Historique, du Caucase à la Cilicie ...
- Questions frontalières entre :
 - Arméniens et Géorgiens (région du Lorri). Les Arméniens quittent la Géorgie
 - Arméniens et Azéris, au sujet du Nakhitchevan (ancien « oblast » arménien de la Russie) et le Haut Kharabat (socle de la culture Arménienne - 94% d'Arméniens)

28 juin 1919 : Traité de Versailles.

- Mais le devenir de l'Empire Ottoman n'y est pas réglé...
- Condamnation et fuite en Allemagne des responsables du génocide (Talaat Pacha, Enver Pacha, Djemel Pacha).

10 août 1920 : Traité de Sèvres

(signé par le dernier Sultan, Mehmed VI, mais jamais ratifié)

Avril à septembre 1920 : Mustafa Kemal/Atatürk refuse le traité de Sèvres - Guerre civile en Turquie, gagnée par les « Jeunes Turcs »

23 septembre 1920 – 2 décembre 1920 :

Guerre de la Turquie contre la République d'Arménie et contre les troupes d'occupation, dont celles de la France en Cilicie

2 décembre 1920 : Traité d'Alexandropol entre Arménie et Turquie

La 1^{ère} République d'Arménie renonce aux frontières du traité de Sèvres. Elle est devenue une République Socialiste Soviétique (29 novembre 1920).

Mars 1921 : Accord entre France et Turquie

La France évacue la Cilicie et abandonne les populations et troupes arméniennes (Mort du « Chef Arménien » Pierre Dimlakian)

-Nouveaux massacres d'Arméniens et nouvel exode vers le Liban et la Syrie...

Juillet 1921 Staline crée, au profit de l'Azerbaïdjan :

- une république autonome, le Nakhitchevan (ancienne province du Vaspourakan de l'Arménie Historique) placé sous la protection de l'Azerbaïdjan. Les Arméniens quittent le Nakhitchevan.
- une région autonome, le Haut Karabagh, peuplé à 95% d'Arméniens, au sein de l'Azerbaïdjan (diviser pour mieux régner)

13 octobre 1921, traité de Kars

entre la Turquie kémaliste et les républiques soviétiques d'Arménie, de Géorgie, d'Azerbaïdjan.

1922 : Guerre entre Turquie et Grèce

-Massacres d'Arméniens et de Grecs à Smyrne - 200 000 morts... Nouvel exode

Les Arméniens dans la Turquie et dans l'URSS puis la Russie

1923-2020

24 juillet 1923 : Traité de Lausanne

- Reconnaissance des frontières actuelles de la Turquie (Anatolie et Thrace orientale)
- Aucune indépendance/autonomie pour Arméniens et Kurdes de Turquie : « *Dans le traité qui établit la paix entre la Turquie et les Alliés, l'Histoire cherchera en vain le mot Arménie* » (Mémoires de Churchill).
- Echanges massifs de populations entre Grèce et Turquie (1,6 million de Grecs ottomans contre 385 000 musulmans de Grèce) ainsi qu'avec la Bulgarie, la Roumanie, la Thrace orientale, le Dodécanèse.
- Arménie (orientale) devient République soviétique de Transcaucasie, puis République Socialiste Soviétique d'Arménie.

1938 : « Accords de Munich »

Daladier (France) et Chamberlain (Angleterre) laissent Hitler mettre la main sur les Sudètes...

1939 : Cession à la Turquie du Sandjak d'Alexandrette à la Turquie

- Le Sandjak d'Alexandrette (Nord-Ouest de la Syrie sous mandat français) est cédé par la France à la Turquie
- Prix de la neutralité de la Turquie en cas de futur conflit avec l'Allemagne - Nouvel exode des Arméniens (Liban puis RSS d'Arménie)

1988-1990 Pogroms contre les Arméniens

Pogroms contre les Arméniens en Azerbaïdjan (février 1988 à Soumgaït et janvier 1990 à Bakou - Envoi de troupes soviétiques

26 décembre 1991 Dislocation de L'Union Soviétique

1991 Indépendance du Haut Karabagh/Artsakh référendum au Haut Karabagh+ blocus par l'Azerbaïdjan

1992 Indépendance de la République d'Arménie juste après la dissolution de l'URSS (même chose pour Azerbaïdjan et Géorgie)

1991-1994 : Guerre Arménie/Azerbaïdjan pour le contrôle du Haut Karabagh

30000 morts -Trêve négociée avec la Russie (mai 1994)

6 décembre 1994 : Le Groupe de Minsk (Russie, USA, France) est mandaté par la « Conférence/Organisation sur la Sécurité et la Coopération en Europe » (CSCE/OSCE) pour trouver une solution négociée au statut du Haut Karabagh (République autoproclamée d'Artsakh), qui a constitué, avec le soutien de l'Arménie un glacis protecteur de 7 provinces prises à l'Azerbaïdjan (expulsion des Azeris).

De 1994 à 2015 : escarmouches sur la « ligne de contact ».

2005 : destruction totale, au Nakhitchevan, de plusieurs milliers de « Hatchkars », ces belles croix de pierre, éléments fondamentaux du patrimoine culturel et spirituel des Arméniens ...

2017 : Révolution Arménienne (élection de Nikol Pachinian 1^{er} Ministre)

2 au 5 avril 2016 : attaque de l'Azerbaïdjan partiellement contenue par les troupes du Haut Karabagh et de l'Arménie

20 février 2017 référendum au Haut Karabagh qui devient la République d'Artsakh (non reconnue par les membres de l'ONU)

27 septembre 2020 : guerre totale, de type post-génocidaire affirmée (« *en finir avec les restes de l'épée* », « *chasser ces chiens d'Arméniens* »...), engagée par Azerbaïdjan et Turquie (10 + 90 millions d'habitants) contre les Arméniens de l'Artsakh/Haut Karabagh (150 000 habitants) soutenus par l'Arménie (2 millions d'habitants), pour assouvir par tous les moyens une vision panturquiste continue, des rives du Bosphore (Istanbul) à la Caspienne (Bakou), puis vers l'Asie centrale.

9 novembre 2020 : Cessez le feu très dur proposé/imposé in extremis par la Russie et accepté par le gouvernement Arménien, après 45 jours de guerre. Bilan humain, culturel et géopolitique de cette guerre très lourd et très inquiétant pour les Arméniens comme pour France, Allemagne, Angleterre, USA, Europe... qui ont laissé faire.

Traité de Sèvres 1920 et Traité de Lausanne 1923

Sources : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/asiе/turquie-sevres-lausanne.htm>

http://www.axl.cefan.ulaval.ca/asiе/turquie_2H1St.htm#2.3 Lentr%C3%A9e des Turcs dans l'Histoire

Situation de l'Arménie et de l'Artsak début 2021 face à l'Azerbaïdjan et à la Turquie



12 décembre 2020 : Extraits du mail envoyé par Jean Cordelle à sa Députée

Objet :

**Mes préoccupations concernant la position de la France
vis-à-vis de l'Arménie l'Artsakh et des arméniens**

Madame la Députée,

-Il me faut vous faire part à nouveau de mes préoccupations concernant la position de la France (« neutralité ») telle qu'elle a été exprimée constamment par Monsieur Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères, au sujet de la nouvelle guerre épouvantable, dévastatrice sur les plans humain et culturel, et lourde de conséquences à court et long terme, qui oppose Arménie et Azerbaïdjan, dans un contexte géopolitique bien complexe (ref : le mail que je vous ai adressé le 8 novembre 2020) .

-Depuis le 27 septembre 2020, l'Azerbaïdjan et la Turquie ont engagé une guerre totale, de type post-génocidaire affirmée (« *en finir avec les restes de l'épée* » (poursuivre le génocide des Arméniens), « *chasser ces chiens d'Arméniens* » ...), contre les Arméniens de l'Artsakh/Haut Karabah, pour assouvir par tous les moyens une vision panturquiste continue, des rives du Bosphore (Istanbul) à la Caspienne (Bakou), puis vers l'Asie centrale :

-Turquie et Azerbaïdjan ont bénéficié d'une supériorité numérique et technologique écrasante : La Turquie a participé activement au conflit en engageant le meilleur des technologies américaines (OTAN), russes (Systèmes de défense anti-aérien), complétées par les livraisons de drones de combat achetés à Israël, par l'emploi d'armes interdites (bombes au phosphore et bombes à fragmentation), et par l'acheminement de mercenaires « djihadistes » provenant de Syrie... Comme à la fin du XIX^{ème} siècle, Turquie et Azerbaïdjan ont par ailleurs misé sur un laisser-faire ahurissant et indécent de la part de l'Union Européenne, dont la France en particulier (« neutralité », et stérilité des services de renseignement et des ambassades), l'Allemagne et l'Angleterre, de l'OTAN et des USA, ainsi que sur la « retenue » de la Russie ...

-L'état d'Israël, qui n'a toujours pas reconnu le génocide des Arméniens, malgré l'indignation exprimée par quelques intellectuels Israéliens (ex. Professeur Yaïr Auron dans son livre « *Les Cent ans du Musa Dagh* »), nourrit de son côté une alliance économique (pétrole) et militaire (flottes de drones) avec l'Azerbaïdjan qui accueille sur son sol des bases israéliennes d'écoute et de renseignement à l'encontre de l'Iran tout proche...

-Quant aux Arméniens, malgré leur courage, leur valeur et le soutien de leur diaspora, ils étaient sur le point d'être submergés dans l'Artsakh/Haut Karabagh, comme dans le glacieux protecteur qu'ils avaient acquis en 1994 après trois ans de guerre avec l'Azerbaïdjan, à la suite de l'effondrement de l'URSS en 1991. Après 45 jours de guerre (à comparer avec les combats des Arméniens du Musa Dagh en août/Septembre 1915), le gouvernement Arménien a accepté le 9 novembre, un cessez-le-feu très dur, proposé/imposé in extremis par la Russie. Le bilan humain et culturel de cette guerre est très lourd... Les conséquences sont aussi inquiétantes pour la France, l'Europe et le reste du Monde.

-Les conditions associées à ce cessez-le feu sont certes pleinement satisfaisantes pour le couple Turquie/Azerbaïdjan. Elles sont en revanche désastreuses pour les Arméniens ainsi que pour la France et pour l'Union Européenne, à court et long terme. Le lâchage de l'Arménie est-il comparable à celui des Sudètes, en 1938, par la France et l'Angleterre, face aux exigences pangermanistes de l'Allemagne ?

-La Turquie est sur le point d'assouvir son rêve de continuité territoriale du monde turcophone & musulman, en faisant sauter le verrou représenté par le sud de la République d'Arménie (où un corridor reliant Turquie/Nakhitchevan/Azerbaïdjan devrait être aménagé). L'avenir de l'Artsakh/Haut Karabagh, terre Arménienne de tous temps, et Chrétienne depuis l'an 301, ancien « oblast » de l'Empire Russe, puis Région autonome, et même RSS rattachée à la RSS d'Azerbaïdjan sous Staline en 1921... et enfin République autoproclamé en 1994, est bien incertain, tout comme celui de la République d'Arménie.

--Les populations Arméniennes sont une fois de plus menacées d'extermination (en continuité avec le génocide), ainsi que tous les éléments du patrimoine culturel et spirituel Arménien (cimetières, églises, monastères, ... le génocide se double d'un « ethnocide »), comme cela s'est produit dans les anciennes provinces Arméniennes de Turquie ainsi qu'au Nakhitchevan/Azerbaïdjan (ex : la destruction totale, en 2005, de plusieurs milliers de « Khatchkar », ces belles croix de pierre, magnifiques symboles de l'Âme et de la présence Arménienne...)

-Les provocations de la Turquie (Chypre, Mer Egée, Lybie, Syrie) n'ont aucune raison de s'arrêter, pas plus que les intimidations de groupes Turcs et Azeris qui se manifestent sans complexes en France même, envers Français d'origine Arménienne et Elus de la République... La diplomatie de la France (co-présidente avec les USA et la Russie du « Groupe de Minsk » garant, depuis 1994 de la paix et de la formulation d'un accord négocié entre Azerbaïdjan et Arménie s'est montrée incapable d'anticiper cette tragique et brutale agression, hors contrôle, sans limites et hors de toute retenue...

-Ce laisser-faire de la France est d'autant plus inquiétant qu'il a été précédés d'autres moments bien semblables, notamment quand, à la fin du XIXème siècle, les pays des Balkans commencent à prendre leur indépendance et quand les intérêts de l'Angleterre, de la France, l'Allemagne, de la Russie concourent au démembrement de l'Empire Ottoman. Quelles ont été les conséquences pour les Arméniens ?

-De 1894 à 1896 des massacres de populations Arméniennes à grande échelle sont ordonnés par le sultan Abdül Hamid (250 000 morts). Voir le discours de Jean Jaurès à la Chambre des députés (3 novembre 1896). Autres massacres d'Arméniens en Cilicie en 1909, avec la complicité des « Jeunes Turcs » qui viennent de prendre le pouvoir (30 000 morts) - La Marine Française (Amiral Pivet) procède à quelques évacuations d'Arméniens... et obtient une promesse de cessation des exactions...

-Le 24 avril 1915 est la date de déclenchement du génocide des Arméniens. Assassinat des élites arméniennes d'Istanbul et des soldats arméniens servant dans l'armée ottomane. 1,2 millions d'Arméniens ainsi que 275 000 Chrétiens Grecs et Assyriens seront déportés et assassinés (rôle de l'Allemagne dans l'encadrement de l'armée Ottomane ainsi que dans l'organisation méthodique de ces exterminations, prélude au génocide des Juifs par l'Allemagne 25 ans plus tard - Belle initiative cependant de la Marine Française en septembre 1915 (Amiral Dartige du Fournet et Amiral Darrieus) pour évacuer 4092 Arméniens du Musa Dagh dont 650 combattants par une audacieuse opération décidée, organisée et mise en œuvre conjointement par Arméniens et Marins sur la plage du Ras el Mina.

-De 1916 à 1920, ces 650 combattants Arméniens seront le noyau initial de la Légion Arménienne d'Orient. Après le traité de Sèvres (1920) qui donnait un territoire à la 1^{ère} République d'Arménie, la France quittera piteusement la Cilicie en abandonnant les populations et les troupes Arméniennes, laissant Atatürk reprendre les massacres, à Smyrne, en Cilicie et dans l'est de l'Anatolie (250 000 Arméniens et Grecs seront massacrés).

-En 1923, la France soutient le traité de Lausanne qui consacre l'abandon total des Arméniens d'Anatolie... et en 1939, la France cède aux Turcs le Sandjak d'Alexandrette prélevé sur le territoire de la Syrie, pourtant sous mandat français... Exode des Arméniens...

Malgré tous ces lâchages de la France, c'est pourtant le groupe de Missak Manoukian qui sera l'un des premiers noyaux de la Résistance à l'occupation allemande, et qui sera fusillé par les Nazis en 1944... et nous connaissons tous l'intégration parfaite dans notre République Française, de ces Arméniens rescapés des massacres et du génocide...

-Madame la Députée, après les vœux et motions votées récemment par le Sénat et certaines Régions, et après les interventions de A.L. Petel (Députée) et V. Boyer (Sénatrice), ainsi que celles de Journalistes, Philosophes, Chroniqueurs tels que M. Onfray, J.C. Buisson, S. Tesson, F.O. Giesbert, B.H. Lévy, R. Kévorkian... il semble que c'est au tour de l'Assemblée Nationale de se prononcer sur les questions évoquées plus haut. Votre propre analyse et votre vote éventuel pourraient-ils être connus ?

.....

Jean Cordelle
Petit-fils de Jean Le Mée
Pèlerin/Hospitalier
Président d'Honneur de France-Musa Dagh
http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers_lemee.htm



25 septembre 1938

Rôle, comportement, situation des Anciens combattants et Légionnaires Arméniens
engagés volontairement dans l'Armée Française

Sources : Archives de la Famille Dartige du Fournet

Union des Volontaires Arméniens dans l'Armée Française

1914 - SECTION DE MARSEILLE - 1920

Association Déclarée N° 11629. Siège : 7, Rue des Petites-Maries (Bar Massis) - MARSEILLE

Marseille, le 25 Septembre 1938

ORDRE DU JOUR

Voté par l'Union des Volontaires
Arméniens dans l'Armée Française

Les Anciens Combattants et Légionnaires Arméniens engagés volontaires dans l'Armée Française, réunis au nombre de plusieurs centaines à Marseille à l'occasion de leur fête annuelle,

Adressent au gouvernement de la République, dans le moment critique que traverse le pays, l'assurance de leur entier loyalisme et de leur indéfectible attachement à l'intérêt national Français.

N'oubliant rien des grandes heures de la guerre, renouvellent à tous les Grands Chefs militaires Français qui n'ont cessé de les défendre et de les protéger, à l'Amiral DARTIGES DE FOURNET, au Commandant BENOIST D'AZY, aux Généraux BREMOND et CHEVALIER, l'hommage de leur reconnaissance infinie.

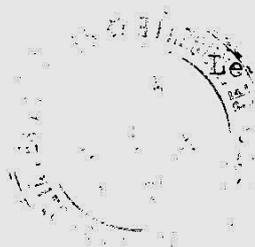
Envoient aux dix mille conscrits Arméniens qui partent cette année pour servir comme eux sous le drapeau Français, non point comme des "apatrides" mais comme des volontaires arméniens conscients de leur devoir, leur salut paternel et les exhortent à se montrer en tous temps, des soldats disciplinés et prêts, comme leurs aînés, à tous les sacrifices pour la France.

Remercient Monsieur Le Ministre de la Guerre d'avoir bien voulu faire droit à leurs revendications, en attribuant finalement à tous les Légionnaires ayant fait campagne, la Carte du Combattant.

Prient respectueusement Monsieur Le Ministre des Pensions, de vouloir bien régler définitivement par une loi, le sort lamentable des mutilés de la Légion d'Orient, encore privés de pensions.

Se séparent aux cris de VIVE LA FRANCE, vive la NATION ARMENIENNE toujours fidèle.

Le Secrétaire Général



24 juillet 1939

**Lettre de Sarkis Tossounian (Patriarcat Arménien Catholique du Beyrouth - Liban
à l'Amiral Dartige du Fournet**

Sources : Archives de la Famille Dartige du Fournet

Sarkis Tossounian
Patriarcat Arménien Catholique
Beyrouth, Liban

Beyrouth le 24 juillet 1939

Amiral,

Si je ne vous ai pas écrit jusqu'aujourd'hui, ce n'est pas à dire que le cœur du Djebel Moussa palpitait moins pour vous. Tous mes compatriotes dans leurs prières du soir, s'adressaient au bon Dieu pour vous, comme un devoir sacré. Aujourd'hui, notre pays est un désert, les hiboux y chantent leur mélodie. Pourtant c'est le pays de nos ancêtres et leur reste s'y reposent et où chaque bout de terrain est irrigué par la sueur ou le sang de ses habitants. Vous savez que nous l'avons reconquis pendant la guerre les armes à la main et encadrés par des officiers français. Le français aime son pays n'est-ce pas ? Alors pourquoi on nous dit allez-vous en ailleurs, faute de quoi on vous maltraitera ? Pourquoi on ne nous a pas toléré la mort glorieuse ? Pourtant c'était la volonté du peuple.

Je sais bien que la politique n'a pas de cœur ; mais malgré cela nous avons la ferme conviction que la plupart des Français sont bâtis de la pâte du noble amiral Dartige du Fournet. Dans cette période d'après-guerre, la crise morale a-telle tout bouleversé chez vous ?

Avant de quitter, je n'ai pas osé à faire dynamiter le monument commémoratif sur lequel votre nom est gravé dans le marbre. J'ai laissé ce soin humanitaire aux Turcs, les connaissant plus aptes que moi pour ces sortes de besognes.

La vue de mes re-réfugiés déchire le cœur. Ils sont sombres comme des dieux antiques. Il me semble que le sentiment d'impuissance et de la vengeance les épuiseront lentement comme les flammes d'une bougie... Essayer de les consoler ? la réponse n'est qu'un triste sourire, et si triste...

Excusez-moi, très cher Amiral, pour le chagrin que je vous cause. Ma plume est guidée par la douleur. N'êtes vous pas notre vénéré père et nous vos enfants adoptifs ? Ayez pitié de nous, consolez-nous.

Je me joins à mes compatriotes pour vous adresser nos meilleurs vœux pour vous et pour tous les membres de votre noble famille.

Respectueusement à vous

AU DJEBEL MOUSSA

Les réfugiés arméniens quittent le pays en emportant leurs morts !

Une nouvelle parvenue hier matin du Djébel Moussa aux chefs de la communauté arménienne de Beyrouth, faisait savoir que les arméniens de cette région, ont démoli, avant de se retirer, toutes leurs habitations pour ne pas les laisser aux turcs.

Informé de cet état de choses, le Colonel Collet, Délégué du Haut Commissaire au Sandjak, s'était aussitôt rendu au Djébel Moussa pour demander aux réfugiés d'arrêter les démolitions.

Son intervention n'eut pas de résultat.

Les jeunes gens ont quitté leurs montagnes, à pied, en chantant des hymnes nationaux arméniens.

Avant de s'en aller, les réfugiés arméniens ont visité les cimetières où reposent ceux des leurs qui avaient combattu dans les rangs des alliés pendant la grande Guerre. Puis ayant fleuri le monument commémoratif qui s'élève sur les cimetières, ils ont ouvert les tombes, retiré les restes de leurs morts qu'ils ont placés dans des caisses en bois pour les emporter avec eux dans leur nouvelle patrie, à Kassab, sur la frontière alaouite.

Les derniers arméniens quitteront le Djébel Moussa, ce soir.

Des manifestations émouvantes ont fêté l'installation des réfugiés dans le Kassab.

24 juillet 1939
Lettre de Sarkis Tossounian
(Patriarcat Arménien Catholique du
Beyrouth - Liban
à l'Amiral Dartige du Fournet
Transcription

Sarkis Tossounian
Patriarcat Arménien Catholique
Beyrouth, Liban
Beyrouth, le 24 juillet 1939

Amiral,

Si je ne vous ai pas écrit jus-
qu'aujourd'hui, ce n'est pas à dire que le
cœur de Djebel-Moussa palpait moins
pour vous. Tous mes compatriotes, dans
les leurs prières du soir, s'adressent au
bon Dieu pour vous, comme un devoir sacré.

Aujourd'hui, notre pays est un désert.
les hiboux y chantent leur mélodie.
Pourtant c'est le pays de nos ancêtres et
leurs restes s'y reposent, et en chaque
bout de terrain est irrigué par la sueur
et le sang de ses habitants. Vous savez
que nous l'avons reconquis pendant la guerre
les armes à la main et encadrés par des
officiers français. Le français aime son
pays n'est-ce pas? alors, pourquoi on

vous dir, allez-vous en ailleurs, doute de
quoi on vous mènera? Pourquoi on
vous a pas toléré la mort glorieuse?
pourtant c'était la volonté du peuple.
Je sais bien que la politique n'a pas de
cœur; mais malgré cela, nous avions la
ferme conviction que la plupart des fran-
çais sont satis de la liste du noble
amiral Dartige du Fournet. Sans cette
période d'après guerre, la crise morale
a-t-elle tous abandonnés chez vous?

Avant de quitter, je n'ai pas osé à faire
dynamiter le monument commémoratif
sur lequel votre nom est gravé dans le
marbre. J'ai laissé ce soin humanitaire
aux Turcs, les connaissances plus aptes
que moi pour ces sortes de besoins.

La vue de mes re-fugiés déchire le
cœur, ils sont sombres comme des dieux

antiques. Il me semble que le sentiment
d'impuissance et de la vengeance les émi-
seront lentement comme les flammes
d'une bougie... Essayer de les con-
soler? la réponse n'est qu'un triste
sourire, et si triste...

Excusez moi, très cher Amiral, pour le
chagrin que je vous cause. Malheur
est guidée par la douleur. N'êtes vous
pas notre vénéré père et nous vos
enfants adoptifs? ayez pitié de nous,
consolez-nous.

Je me joins à mes compatriotes
pour vous adresser nos meilleurs vœux pour
vous et pour tous les membres de votre
noble famille.

Respectueusement à vous

Shouh

17 août 1939

Lettre de Madame Dartige du Fournet (épouse de l'Amiral Dartige du Fournet)
à Monsieur Sarkis Tossounian (Patriarcat Arménien Catholique du Beyrouth - Liban - Syrie)

Sources : Archives de la Famille Dartige du Fournet

à M^r Tossounian Sarkis 17.8.39
Patriarcat arménien catholique
Beyrouth - Liban - Syrie.

Monsieur,

L'Amiral Dartige du Fournet, mon mari, malade en ce moment, ne veut pas attendre pour vous faire savoir combien il partage la douleur de votre nouvelle épreuve, si injustifiée, malgré des apparences politiques.

Pourrait-il vous aider? Il en serait heureux.

Pensez-vous pouvoir vous établir là où vous êtes actuellement? et y vivre tranquilles, ou envisageriez-vous la possibilité de vous expatrier, par exemple en Amérique du Sud si vos moyens et si un gouvernement le permettaient? Il se demande si ce serait chose possible de part et d'autre, et en tous cas chercherait à vous y aider s'il connaissait vos intentions.

Vous êtes toujours ses enfants malheureux; il ne vous oublie pas. Bien souvent on parle de vous à notre foyer et on prie pour vous, pour votre avenir. Soyez notre interprète, Monsieur, auprès de vos vaillants compatriotes, et croyez à notre très fidèle attachement

17 août 1939

Lettre de Madame Dartige du Fournet (épouse de l'Amiral Dartige du Fournet
à Monsieur Marin, Député, Président de la Fédération Républicaine

Sources : Archives de la Famille Dartige du Fournet

Madame l'Amirale Dartige du Fournet

à Monsieur Marin, Député, Président de la Fédération Républicaine

17 Août 1939

241 Bd. St Germain. Paris VII

Monsieur le Président,

MADAME DARTIGE DU FOURNET

Mon mari, l'Amiral Dartige du Fournet, membre de la Fédération Républicaine depuis ses origines, suit avec le plus grand intérêt votre campagne en faveur des Arméniens du Djebel Moûssa et du Sandjak d'Alexandrette. Il vous est reconnaissant de ce rappel d'une belle page de l'histoire de la Marine Française.

Je dois vous dire que ces Arméniens n'oublient pas le nom du Chef qui a pris l'initiative de les secourir en 1915. Ils le tiennent au courant de leurs affaires, de leurs épreuves, et il reçoit d'eux des lettres bien émouvantes au sujet de l'abandon de leur pays, de leur départ pour la région des Alaouites, de sorte que l'Amiral reste en communication avec ces braves gens.

Mon mari, malade en ce moment, s'excuse de ne pouvoir vous écrire lui-même, il vous adresse avec moi l'expression de sa considération la plus distinguée

L. B. D. F.

ces vœux et souhaits qui nous menacent et dont nous souhaitons que nous puissions finalement être préservés.

En vous priant de transmettre à l'Amiral mes hommages les plus cordiaux et tous mes vœux de prompt rétablissement, je vous renouvelle l'assurance de mes sentiments les plus respectueusement dévoués.

Louis Marin

17 août 1939

Lettre de Monsieur Marin, Député, Président de la Fédération Républicaine
à Madame Dartige du Fournet (épouse de l'Amiral Dartige du Fournet)

Sources : Archives de la Famille Dartige du Fournet

CHAMBRE
DES DÉPUTÉS

Paris, le

25 AOUT

19³⁹

Madame,

Je m'excuse très vivement de répondre si tard à votre lettre. Je faisais une cure à Bagnoles de l'Orne, d'où j'ai été rappelé ces jours-ci.

Je suis particulièrement heureux que l'Amiral veuille bien s'intéresser aux articles de la Nation et je lui en suis reconnaissant. Je sais le rôle remarquable qu'il a joué dans cette question. Si j'ai dû abandonner mes articles pendant quelque temps sur ce sujet, c'est à cause des autres événements qui nous menacent et dont je souhaite que nous puissions finalement être préservés.

En vous priant de transmettre à l'Amiral mes hommages les plus cordiaux et tous mes vœux de prompt rétablissement, je vous renouvelle l'assurance de mes sentiments les plus respectueusement dévoués.

Louis Marin

23 décembre 1939

Dernière lettre de Sarkis Tossounian à l'Amiral Dartige du Fournet

Sources : Archives de la Famille Dartige du Fournet

Sarkis Tossounian
Lahlé
Liban

Lahlé, 23/12/1939

Monsieur l'Amiral

L'hiver n'est pas rigou-
reux en ce coin du Liban ; la vie
est supportable. Mes enfants
sont un peu indisposés, mais
j'aime espérer qu'ils se rétabli-
ront bientôt. Le brusque chan-
gement de la vie les a impres-
sionné un peu, mais la situation
n'inspire aucune crainte.

Je me rejoins aux miens
pour vous souhaiter une heureuse
année et bonne santé.

Je prie pour vous

Tossounian

Sarkis Tossounian

Lahlé

Liban

Lahlé 23/12/1939

Monsieur l'Amiral

L'hiver n'est pas rigoureux en ce coin du Liban ; la vie est supportable. Mes enfants sont un peu indisciplinés, mais j'aime espérer qu'ils se rétabliront bientôt. Le brusque changement de la vie les a impressionné un peu, mais la situation n'inspire aucune crainte.

Je me rejoins aux miens pour vous souhaiter une heureuse année et une bonne santé.

Je prie pour vous

Sarkis Tossounian

29 septembre 1918

Sergent Sarkis Tossounian : Citation et Croix de Guerre

Sources : Archives de la Famille Dartige du Fournet

DETACHEMENT FRANÇAIS P/ DE
PALESTINE-SYRIE

ETAT - MAJOR

EXTRAIT DE L'ORDRE N. 150

En exécution de la décision Ministérielle
N° 2765 /11 du 18 Février 1918, et par application des dispositio
de la circulaire 27087 du 26 décembre 1917, du Général Cdt en ch
le Colonel de PIEPAPE, Commandant le Détachement Français de
Palestine -Syrie; cite à l'ordre du D.F.P.S.

Tossounian Sarkis, sergent N° 319, excellent s/of. très actif
énergique, A fait preuve de beaucoup de courage en conduisant sa
section à l'attaque du 19 septembre./.

Les citations ci-dessus comportent l'attribut
de la croix de guerre avec étoile de bronze.

Secteur 601, le 29 Septembre 1918

Le Colonel, Commandant le D.F.P.S

P.A. Le Chef d'Etat-Major

S/ PIEPAPE

DETACHEMENT FRANÇAIS P/DE

PALESTINE-SYRIE

=====

ETAT-MAJOR

EXTRAIT DE L'ORDRE N.150

En exécution de la décision Ministérielle
N° 2765/ 11 du 18 février 1918, et par application des dispositions
de la circulaire 27087 du 26 décembre 1917, du Général Cdt en chef
le Colonel PIEPAPE, Commandant le Détachement Français de
Palestine-Syrie ; cite à l'ordre du D.F.P.S

=====

Tossounian Sarkis, sergent le 319, excellent s/of. très actif
Energique. A fait preuve de beaucoup de courage en conduisant sa
Section à l'attaque du 19 septembre ./.

=====

Les citations ci-dessus comportent l'attribut
De la crois de guerre avec étoile de bronze.
Secteur 601, le 29 septembre 1918

Le Colonel, Commandant le D.F.P.S
S/PIEPAPE

15 décembre 1918

Sergent Sarkis Tossounian : Témoignage de satisfaction de Capitaine de Frégate René Robert

Sources : Archives de la Famille Dartige du Fournet

Port -Saïd, le 15/12/1918

Le Capitaine de Frégate ROBERT

à

Monsieur le Lieut.-Colonel de la Légion d'Orient.

J'ai l'honneur de faire connaître à Mr. le Lieutenant -Colonel de la Légion d'Orient que le Sergent Tossounian Sarkis, que j'avais conservé pendant un mois au phare du Ras Ibn Hani pour me servir d'interprète, s'est, non seulement acquitté de ses fonctions d'une manière parfaite, mais qu'il a rendu en outre, au cours des travaux de renflouement du torpilleur " Carabinier", des services appréciables.

Je le signale à la bienveillance de ses chefs pour son zèle, son dévouement et sa conduite exemplaire./.

René ROBERT

Port-Saïd, le 15/12/1918

Le Capitaine de Frégate ROBERT

à

Monsieur le Lieut.-Colonel de la Légion d'Orient,

J'ai l'honneur de faire connaître à Mr. le Lieutenant-Colonel de la Légion d'Orient que le Sergent Tossounian Sarkis, que j'avais conservé pendant un mois au phare du Ras Ibn Hani pour me servir d'interprète, s'est non seulement acquitté de ses fonctions d'une manière parfaite, mais qu'il a rendu en outre, au cours des travaux de renflouement du torpilleur « Carabinier », des services appréciables.

Je le signale à la bienveillance de ses chefs Pour son zèle, son dévouement et sa conduite exemplaire ./.

René ROBERT

4 juillet 1935

Sergent Sarkis Tossounian : Témoignage de satisfaction de Capitaine de Frégate René Robert

Sources : Archives de la Famille Dartige du Fournet

MINISTERE DE LA DEFENSE
NATIONALE ET DE LA GUERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DIRECTION DE L'INFANTERIE

LOI DU 4 JUILLET 1935

5 EME BUREAU - RECRUTEMENT

N° ... 717E S/ID

Croix du combattant volontaire

Par décision en date de 9 Mai 1939 le droit au port
de la croix du combattant volontaire a été reconnu à Mr.
Tossounian Sarkis .

à Paris, le 9 Mai 1939

Pour le Ministre de la Guerre et par son ord
Pour le Général Directeur de l'Infanterie
Le Chef du Bureau

MINISTERE DE LA DEDEFENSE
NATIONALE ET DE LA GUERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DIRECTION DE L'INFANTERIE

Loi du 4 juillet 1935

5 EME BUREAU – RECRUTEMENT

N° ... 717E S/ID

Croix du combattant volontaire

Par décision en date du 9 mai 1939 le droit au port
de la croix du combattant volontaire a été reconnu à Mr
Tossounian Sarkis

à Paris, le 9 mai 1939

Pour le Ministre de la Guerre et par son ordre
Pour le Général Directeur de l'Infanterie
Le Chef du Bureau